

DA 1671

# CRÉSYLATINE

DÉSINFECTANT-ANTIPUTRIDE

DIPLOME D'HONNEUR  
ANVERS 1894



MÉDAILLE D'OR  
PARIS 1900



NI TOXIQUE — NI CAUSTIQUE

FABRIQUÉ PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME

des AGGLOMÉRÉS RÉUNIS du BASSIN de CHARLEROI

à MARCINELLE

PRÈS CHARLEROI (BELGIQUE)

CHARLEROI

IMPRIMERIE & LITHOG. J. DELACRE-MISONNE

1900

# CRÉSYLATINE

---

DÉSINFECTANT-ANTIPUTRIDE

DIPLOME D'HONNEUR  
ANVERS 1894



MÉDAILLE D'OR  
PARIS 1900



NI TOXIQUE — NI CAUSTIQUE

---

FABRIQUÉ PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME

des **AGGLOMÉRÉS RÉUNIS** du **BASSIN de CHARLEROI**

à **MARCINELLE**

PRÈS CHARLEROI (BELGIQUE)

---

CHARLEROI  
IMPRIMERIE & LITHOG. J. DELACRE-MISONNE

1900

# NOTICE

SUR LA

## CRÉSYLATINE

DÉSINFECTANT-ANTIPUTRIDE

---

L'efficacité de la *Crésylatine* dans toutes ses applications, tant en ce qui concerne l'hygiène que la médecine et la pratique vétérinaire, est incontestable. C'est un antiseptique de tout premier ordre et son action microbicide, réellement extraordinaire, a été reconnue par les plus hautes autorités scientifiques.

La *Crésylatine* arrête dans leur production et dans leur développement les êtres organisés dont l'apparition précède ou accompagne les phénomènes des diverses fermentations.

Elle détruit radicalement les microbes et leurs germes, fait disparaître les odeurs putrides qu'ils provoquent et c'est par conséquent, l'agent le plus propre à empêcher la transmission des maladies épidémiques et contagieuses. Quelques gouttes suffisent pour arrêter la putréfaction des matières organiques les plus altérables, prévenir leur décomposition ou leur enlever leur mauvaise odeur si elles sont déjà corrompues.

La *Crésylatine* n'est ni toxique ni caustique, son emploi est des plus simples et des plus faciles : il ne présente aucun danger. Sa solution aqueuse forme une émulsion d'un blanc laiteux, d'une odeur légère et non désagréable.

L'usage de l'eau crésylatinée s'est rapidement répandu

et les nombreuses applications qui en ont été faites démontrent amplement que la *Crésylatine* constitue un excellent désinfectant-antiseptique sous tous les rapports.

Le docteur *Edward Selander*, professeur de bactériologie et directeur de l'Institut royal « Karolinska » à Stockholm, s'exprime comme suit au sujet de ce produit :

*Le soussigné a procédé à une série d'essais dans le but de déterminer la puissance microbicide d'un désinfectant dénommé Crésylatine.*

*Il a été employé pour ces essais des bacilles pathogènes de provenances diverses et principalement : Milzbrandsporum, Bacterium typhi abdominalis, Bacterium Coli commune, Streptococcus pyogenes, Staphylococcus gyogenes aureus, Spirillum Cholera asiatic, etc.*

*Avec ces bacilles, il a été procédé à 14 essais obtenus dans les conditions suivantes :*

*Les cultures ont été faites, en partie, dans des plaques gélatineuses, afin de déterminer la puissance relative de différentes solutions faibles, en partie, pour ces essais, les bouillons cultures, consistant en bouillon avec 1 % de peptone, ont été mélangés avec des quantités diverses du désinfectant, puis inoculés dans la masse avec un bouillon culture de 24 heures. Ceci de façon à ce que une goutte de culture équivale à 5 c.c. du désinfectant mélangé au bouillon. Le développement des bacilles dans ce mélange a été observé pendant une période de 5 à 6 jours, le thermostat indiquant 37° cent. Ou bien encore, 5 c.c. de bouillon culture de bactéries ont été mélangés avec une quantité égale du désinfectant dans une solution à différents titres. On a observé ensuite les résultats obtenus en ajoutant à ce mélange à intervalles déterminés une goutte d'un bouillon nouveau, pendant une durée de 5 à 6 jours, le thermostat indiquant 37° cent.*

Enfin, il a été opéré sur des éléments albumineux pour lesquels il a été employé des cultures faites dans du serum frais de cheval ou de mouton avec ou sans addition de bouillon.

Il résulte de ces essais que :

*Milzbrandsporium* (bacilles du charbon) dans une solution de Crésylatine à 5 ‰, sont détruits en 15 à 20 heures.

*Staphylococcus pyogenes aurcus* (bacilles des maladies purulentes), sont exterminés par la Crésylatine :

Dans une solution à 5 ‰ instantanément.

»        »        2 1/2 ‰ en 30 secondes.

»        »        1 ‰ en 3 minutes.

*Streptococcus pyogenes* (bacilles de l'érysipèle fébrile), sont détruits par la Crésylatine dans le même laps de temps que pour le cas précédent et plus rapidement même pour les solutions faibles.

*Bacterium typhi abdominalis* (bacilles de la fièvre typhoïde), sont détruits par la Crésylatine :

Dans une solution à 5 ‰ en moins de 30 secondes.

»        »        2 1/2 ‰ en 30 secondes à 1 minute.

»        »        1 ‰ en 5 à 10 minutes.

»        »        1/2 ‰ en 15 minutes.

*Bacterium Coli commune* (bacilles des maladies intestinales) détruits par la Crésylatine :

Dans une solution à 5 ‰ en moins de 30 secondes.

»        »        2 1/2 ‰ en moins d'une minute.

»        »        1 ‰ en 4 à 5 minutes.

»        »        1/2 ‰ en à peu près 20 minutes.

*Spirillum cholera asiatic* (bacilles du choléra), sont détruits par la Crésylatine :

Dans une solution à 5 ‰ instantanément.

» » 1 ‰ en moins d'une minute.

» » 1/2 ‰ en 1 à 2 minutes.

Lorsque la Crésylatine agit sur les bactéries dans des éléments fortement albumineux, ses effets destructifs sont quelque peu retardés ; c'est ainsi que le bacille du choléra et le *Streptococcus* sont détruits, dans une solution à 2 1/2 ‰, en 30 secondes à 1 minute, *staphylococcus pyogenes aureus*, en 2 à 3 minutes, *bacterium coli* commune et les bacilles du typhus, en 3 à 4 minutes.

La Crésylatine arrête le développement des *bacterium coli* commune dans une solution au 1/1000, des bacilles de la fièvre typhoïde dans une solution au 1/1500, des bacilles des maladies furulentes dans une solution de 1/2000 à 1/3000, et enfin des bacilles du choléra dans une solution plus faible encore, de 1/10000 à 1/15000.

La Crésylatine est, par conséquent, un désinfectant des plus énergiques et dont les propriétés sont égales à celles des meilleurs produits similaires que nous connaissons.

En outre, la solution aqueuse de la Crésylatine est d'un blanc laiteux qui facilite son dosage ; elle possède une odeur qui n'est ni pénétrante ni désagréable et elle constitue par conséquent un excellent désinfectant dont l'emploi est spécialement recommandable dans les hôpitaux, écoles, casernes, etc.

(Signé) D<sup>r</sup> EDW. SELANDER

Directeur et Professeur de Bactériologie à l'Institut Royal  
« Karolinska » à Stockholm.

Ces résultats sont entièrement confirmés par d'autres analyses effectuées tant en Belgique qu'à l'étranger. Nous extrayons d'un rapport sur la Crésylatine de M. le docteur E. Malvoz, professeur de bactériologie et de pathologie, à

l'Université de Liège et membre du conseil d'hygiène de la province de Liège, ce qui suit :

.....  
« *Votre Crésylatine paralyse la multiplication du charbon, un des microbes les plus résistants, à la dose de 2% en un milieu albumineux, ce qui est beaucoup plus difficile à antiseptiser qu'en milieu non albumineux. A 1% le charbon s'est multiplié, mais très maigrement.* »  
.....

L'emploi de la *Crésylatine* s'étend chaque jour davantage, et tant au point de vue médical que sous le rapport de l'hygiène, de nouvelles applications se découvrent. Nous extrayons d'une lettre de M. le docteur Prévost, médecin du charbonnage de Bernissart, à Bernissart, les lignes suivantes :

*J'ai tardé à vous répondre : vous voudrez bien m'excuser. J'étais en train précisément d'expérimenter un nouveau mode d'emploi de la Crésylatine et j'ai voulu pouvoir vous renseigner à cet égard. Il s'agissait d'une vaste et très profonde brûlure de la face que j'avais traitée d'abord par des compresses au liquide de Barrow (albuminate de plomb), traitement qui m'avait donné au bout de huit jours une plaie infecte à odeur repoussante : après 24 heures d'application de compresses à la Crésylatine, j'ai obtenu une « désodorisation » complète et au bout de 15 jours j'avais une plaie bourgeonnante qui s'est rapidement cicatrisée. Les applications de Crésylatine n'ont pas semblé causer la moindre douleur à la patiente et, de plus, comme la brûlure s'étendait jusqu'à l'œil gauche, il est bien certain que du liquide aura pénétré dans l'œil sans que jamais la jeune fille s'en plaignit, cependant.*

*J'utilise également la Crésylatine, depuis 15 jours, en injections vaginales, pour un cas de cancer utérin. J'ai fait*

*disparaître très rapidement l'odeur infecte des liquides secrétés dans cette triste affection.*

*Je l'ai employée également avec succès comme désodorisant dans un cas d'impétigo du cuir chevelu (cette sale croûte de lait que la négligence et la bêtise des mères laisse souvent dégénérer en vraie pourriture). En somme, je ne crois pas qu'il existe un meilleur désodorisant.....*

(Signé) D<sup>r</sup> PRÉVOST.

Monsieur le docteur Laigle, médecin à l'hôpital civil de Marchienne-au-Pont, s'exprime comme suit :

*Je soussigné, docteur en médecine, chirurgie et accouchement, domicilié à Marchienne-au-Pont, déclare avoir expérimenté, tant dans ma clientèle privée qu'à l'Hôpital de Marchienne, la Crésylatine, et avoir constaté que non-seulement c'est un désinfectant de tout premier ordre, mais aussi un antiseptique énergique, non caustique, non irritant, qui déterge rapidement les plaies et les fait évoluer très avantageusement en hâtant le bourgeonnement. La Crésylatine vaut comme antiseptique l'acide phénique, sans présenter les inconvénients de ce produit.*

(Signé) D<sup>r</sup> C. LAIGLE.

### **Grande désinfection et Médecine vétérinaire**

Ici encore, on ne saurait assez recommander l'emploi de la *Crésylatine*. On préconise à l'époque des chaleurs, en temps d'épidémie, etc., l'arrosage des rues, des préaux des écoles, des casernes, des hôpitaux, des halles et marchés, et en général, de tous les endroits où séjourne un

grand nombre de personnes à la fois. Cette mesure hygiénique est incomplète et présente même quelques dangers.

L'arrosage prévient, il est vrai, en partie la propagation des particules poussiéreuses et, par conséquent, des germes microbiens qu'elles tiennent en suspension. Mais ces germes ne sont pas détruits et, dans bien des circonstances, leur humectation ne fera que hâter leur développement.

Une solution, même très faible, quelques gouttes (1/2%) de *Crésylatine* ajoutées à l'eau d'arrosage, prévient tout danger en détruisant le microbe en son germe.

Il en est de même lorsqu'il s'agit de la désinfection des latrines, lieux d'aisance, etc. Généralement on se contente d'un arrosage plus ou moins abondant et certainement inefficace.

A l'aide de « *chasses d'eau* » on transporte à l'égout ou dans des puits « *ad hoc* » les matières organiques les plus altérables, formant ainsi, à proximité des endroits habités, des foyers d'infection, de véritables cultures de microbes ! Ici encore, l'eau crésylatinée, non seulement prévient le danger, mais enlève complètement les odeurs insupportables produites par la décomposition ou inhérentes aux matières qu'il s'agit de désinfecter.

La *Crésylatine*, en solutions aqueuses très étendues, ne laisse dans ces conditions aucune odeur. Elle ne peut donc être comparée aux « *désodorisants* » tant vantés, qui ne font que masquer une odeur désagréable, par une autre plus forte, plus pénétrante, mais presque toujours plus désagréable encore.

Signalons, à ce propos, un appareil construit spécialement pour l'usage de la *Crésylatine*. C'est le « *distributeur automatique de désinfectant-antiputride* », système Alex.

Goebel, ingénieur-chimiste breveté (1). Cet appareil, d'un mécanisme excessivement simple et ne nécessitant aucun entretien, distribue l'eau crésylatinée à dose déterminée dans les latrines, égouts, etc., qu'il s'agit de désinfecter. De nombreux établissements publics et privés l'ont adopté et sont très satisfaits de son fonctionnement.

Le rapport que nous publions ci-dessous démontre que, même dans les circonstances les plus anormales, rien n'égale l'efficacité de la **Crésylatine** tant comme antiputride que comme désinfectant.

*En réponse à votre honorée, nous venons, bien volontiers, attester que la Crésylatine nous a donné toute satisfaction comme désinfectant et désodorisant lors de la remonte des cadavres des 16 chevaux noyés à la suite d'un coup d'eau, dans une écurie du fond, aux Charbonnages de Bernissart.*

*La submersion datant de plus de six mois, ce travail ne laissait pas que d'inspirer certaines appréhensions.*

*M. Van Ermengen, le savant professeur de bactériologie de l'Université de Gand, que nous avons consulté, nous ayant fortement recommandé l'emploi d'un dérivé de l'acide crésylique, nous avons donné la préférence à la Crésylatine, à cause du pouvoir désodorisant réellement extraordinaire de ce produit que nous avons eu l'occasion d'expérimenter dans des circonstances antérieures.*

*Une équipe de huit ouvriers d'élite, sous les ordres de M. le Directeur Crimont, put aisément déployer toute son énergique activité et mener à bien la répugnante besogne en moins de deux heures !*

---

(1) S'adresser pour renseignements aux constructeurs et concessionnaires à Marcinelle-Charleroi (Belgique), rue de Beaumont, 96.

Une pompe « ad hoc », lançait, d'une façon continue, une solution d'eau crésylatinée à 5 % sur les cadavres qu'on dépeçait un à un. Les morceaux étaient chargés dans des berlines, remontés au jour et transportés dans une vaste fosse creusée au pied d'un terril.

M. Crimont et ses ouvriers ont déclaré, en remontant, que la Crésylatine avait fait merveille et avait eu raison de l'odeur infecte qui se dégageait de l'épouvantable charnier.

Moi-même, assistant à la surface au transport des débris de cadavres, j'ai pu constater que par un soleil torride l'odeur était presque nulle, aussi, n'hésité-je pas à affirmer la supériorité de la Crésylatine sur tous les désinfectants et sur tous les désodorisants connus.

Bernissart, le 1<sup>er</sup> Septembre 1900.

(Signé) GEORGES PRÉVOST

Docteur en médecine attache à la Société Anonyme  
des Charbonnages de Bernissart.

Certifié conforme à la vérité :

Le Directeur des Travaux,

(Signé) C. CRIMONT.

En ce qui concerne la médecine vétérinaire et en général l'hygiène des logements des animaux domestiques, des abattoirs, des marchés, etc., nous contenterons de citer l'opinion de quelques spécialistes des plus autorisés :

M. A. André, médecin-vétérinaire et Directeur de l'Abattoir de la Ville de Charleroi, à Charleroi :

Charleroi, 16 Mai 1896.

La Crésylatine est un liquide brunâtre, translucide, de composition chimique bien déterminée, crésylate de soude, dont

on a enlevé toute causticité. Il se dissout facilement dans l'eau et forme avec elle un liquide blanc laiteux, plus ou moins épais suivant la quantité.

Bon nombre de médecins-vétérinaires qui en ont reçu des échantillons et qui l'ont utilisée en solutions plus ou moins concentrées à l'état de nature, comme désodorisant, désinfectant, antiputride ou antiseptique, recommandent l'emploi de ce produit tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue médico-chirurgical.

**Hygiène.** — A. Dans les coupe-air, lieux et fosses d'aisance, urinoirs, boyauderies, fumiers de boucheries et d'abattoirs.

B. En badigeonnage en mélange avec l'eau de chaux, dans les porcheries, chenils, poulaillers, colombiers, etc.

C. Pour faire disparaître les odeurs les plus désagréables et les plus pénétrantes, telles que celles des raclures de boyaux, ou par exemple, celles si écœurantes des locaux où ont séjourné, enfermés pendant un certain temps, des porcs, sans avoir de l'air à profusion. La Crésylatine serait utilisée avec grand profit pour la désinfection des wagons ayant servis au transport du bétail.

Tandis que les autres produits similaires ont une odeur que beaucoup de personnes ne peuvent supporter, la Crésylatine possède, au contraire, une odeur agréable, n'incommodant pas et se rapprochant de celle de l'essence de Mirbane.

**Emploi médico-chirurgical.** — A. Dans les cas de coupures, éraflures, écorchures si fréquentes pour les garçons-bouchers et les abatteurs, le nettoyage des plaies et les lavages répétés avec une solution légère, en attendant la visite du médecin, préviennent l'infection et favorisent une cicatrisation rapide de ces plaies souvent dangereuses.

B. Chez les animaux, pour les plaies récentes et anciennes, en solutions plus ou moins concentrées.

C. En injection dans les cavités renfermant des produits pathologiques, poches, crajets fistuleux, rétention d'arrière-faix, etc.

D. Dans le cas d'intervention chirurgicale du médecin-vétérinaire, ponction d'abcès, dessolvre, etc., avant, pendant et après l'opération.

E. Dans nombre d'affections cutanées, notamment celles occasionnées par certains parasites, poux, puces, etc., si fréquentes chez les chiens, chats, moutons, volailles, etc.

(Signé) A. ANDRÉ.

M. Léon de Thibault, médecin-vétérinaire à Charleroi :

Charleroi, 16 Septembre 1896.

Le soussigné a procédé à de nombreux essais tendant à déterminer les propriétés désinfectantes d'une liqueur antiputride à base d'acide crésylique, dénommée **Crésylatine** et les avantages que possède ce produit soit pour la grande désinfection, soit dans certains cas médico-chirurgicaux.

Il résulte de ces essais que la **Crésylatine** est un désinfectant antiputride de tout premier ordre et que son emploi en médecine-vétérinaire est des plus recommandables.

Les solutions aqueuses plus ou moins concentrées de **Crésylatine** font disparaître immédiatement les plus mauvaises odeurs provoquées par les matières organiques en décomposition. On utilisera par conséquent avec avantage la **Crésylatine** pour désodoriser et pour assainir les wagons ayant servi au transport du bétail, les étables, les écuries, les porcheries, les abattoirs et leurs dépendances, etc., surtout en temps d'épidémie.

*Les propriétés de la Crésylatine considérée au point de vue médico-chirurgical, sont des plus énergiques et ce produit est, à mon avis, appelé à rendre de grands services en médecine-vétérinaire. Je l'ai appliqué notamment dans différents cas d'affections cutanées, pour la cicatrisation de blessures, etc., et toujours avec le plus grand succès.*

*Nous ajouterons que la Crésylatine n'est ni toxique ni caustique et que, partant, son emploi ne présente aucun danger.*

*Nous recommandons chaudement ce désinfectant à tous nos clients, spécialement aux agriculteurs, propriétaires de femelles domestiques, en général, atteintes d'affections de la matrice dues à la présence d'arrière-faix, dans cet organe, à la suite d'accouchements laborieux. Dans ces circonstances spéciales, les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants.*

(Signé) LÉON DE THIBAULT.

M. Bailleux, médecin-vétérinaire agréé à Marchienne-au-Pont :

Marchienne-au-Pont, 1<sup>er</sup> Octobre 1896.

*Le médecin-vétérinaire agréé soussigné, résidant à Marchienne-au-Pont, déclare avoir fait depuis plus d'un an de nombreuses applications d'un désinfectant, dénommé Crésylatine et avoir obtenu, sous tous les rapports, les meilleurs résultats, avec ce produit, soit employé pur, soit en solutions aqueuses.*

*La Crésylatine, absolument inoffensive, n'étant pas toxique et ne corrodant pas l'épiderme, présente, à notre avis, de très sérieux avantages sur les désinfectants et antiseptiques utilisés jusqu'à présent et dont l'emploi, notamment en ce qui concerne l'acide phénique et le sublimé-corrosif est dangereux et souvent difficile.*

*C'est un remède très efficace contre toutes les maladies parasi-*

taires de la peau chez les animaux domestiques et, au point de vue hygiénique, on l'emploie avec le plus grand succès pour la désinfection et l'assainissement des écuries, étables, porcheries, etc.

La **Crésylatine** est, par conséquent, un désinfectant antiseptique et antiputride de tout premier ordre, dont nous recommandons vivement l'emploi.

(Signé) BAILLEUX.

---

### Applications industrielles

Il est certain qu'étant données les propriétés si énergiques de la **Crésylatine**, ce produit trouvera une application très efficace dans certaines industries particulières, là, par exemple, où il s'agit d'arrêter la fermentation à un moment déterminé. En brasserie, on l'a utilisée avec succès, pour la désinfection des fûts.

On l'emploie également pour prévenir la décomposition trop prompte de certains engrais de matières gélatineuses, de la pâte à papier, etc., et pour empêcher l'altération des peaux fraîches et la putréfaction des os qu'on fait venir des pays étrangers.

Dans ce dernier cas, il a été démontré à toute évidence que la faible dépense occasionnée est plus que compensée par la plus value du produit.

---

## PRIX DE LA CRÉSYLATINE

---

### I. — Crétylatine médicinale

Flacons de 250 grs . . . . .	le flacon	1 00
» » 1/2 kgs . . . . .	»	1.50
» » I » . . . . .	»	2.00
Estagnons de 20 kgs environ . . . . .	le kilog.	1.50

Pour le gros, les flacons sont fournis en caissettes contenant respectivement 48, 24 et 12 flacons.

---

### II. — Crétylatine pour la grande désinfection

Estagnons de 20 kgs environ . . . . .	le kilog.	0.60
Fûts originaux de 200 kgs environ . . . . .	»	0.50

emballages perdus.

---

### REMISES AUX REVENDEURS

---

On peut se procurer la Crétylatine chez tous les pharmaciens et droguistes.

Exiger la marque déposée.

---

**SOCIÉTÉ ANONYME**

DES

*Agglomérés réunis du Bassin de Charleroi*

à **MARCINELLE** (Belgique)

DISTILLERIE DE GOUDRON DE HOUILLE

ET

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES DÉRIVÉS

BENZOLS 50 & 90 % — BENZINE 90-95/160

SOLVENT NAPHTA

**NAPHTALINE PURIFIÉE** en Cristaux, Poudre, Billes, Bougies et Blocs

**NAPHTALINE SUBLIMÉE**

ACIDE PHÉNIQUE PUR CRISTALLISÉ

ACIDE PHÉNIQUE LIQUIDE — ACIDE CRÉSYLIQUE

CRÉSYLATINE — DÉSINFECTANT ANTIPUTRIDE

HUILES CRÉOSOTÉES — HUILES VERTES

ANTHRACÈNE — BRAI

Adresse pour lettres : *A. MEURANT, Directeur-Gérant, à Marcinelle-Charleroi*

Télégrammes : *MEURANT — MARCINELLE-CHARLEROI*